

## Existe-t-il un foyer sémantique?

Pierre Isabelle

Number 8, 1978

Syntaxe et sémantique du français

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/800068ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/800068ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université du Québec

ISSN

0315-4025 (print)

1920-1346 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Isabelle, P. (1978). Existe-t-il un foyer sémantique? *Cahier de linguistique*, (8), 257–271. <https://doi.org/10.7202/800068ar>

## EXISTE-T-IL UN FOYER SÉMANTIQUE ?

### 1. Quelques théories du foyer

Dans ses *Notes on Transitivity and Theme in English*, Halliday élabore une théorie visant à caractériser les différences sémantiques corrélatives au déplacement de l'accent contrastif dans des phrases comme celles de (1) :

(1)a) (*What happened ?*) John painted the SHED.

b) (*What did John do to the shed ?*) John PAINTED the shed.

c) (*Who painted the shed ?*) JOHN painted the shed.

Informellement, on dira que la syllabe portant l'accent contrastif détermine le "foyer" de la phrase. Il existe des phrases à plusieurs foyers, mais nous nous limiterons ici à celles qui n'en contiennent qu'un.

Selon Halliday, à partir de la syllabe portant l'accent contrastif, on peut isoler un constituant syntaxique privilégié : le domaine du foyer. Celui-ci serait le constituant de plus haut rang dont la syllabe portant l'accent contrastif est la dernière syllabe accentuée. Selon ce principe, dans (1)a) toute la phrase serait dans le domaine du foyer, dans (1)b) seul *painted* y serait, et dans (1)c), seul *John* y serait.

Toujours selon Halliday, le matériel sémantique contenu dans le domaine du foyer constituerait l'information nouvelle de la phrase, alors que le matériel sémantique extérieur à ce domaine constituerait l'information ancienne de la phrase.

Une telle théorie se bute contre plusieurs difficultés majeures dont la plus importante est celle-ci : en quel sens peut-on dire que dans (1)c) *John* est une information nouvelle et *painted the shed* une information ancienne ? Ces éléments ne sont pas des propositions, et seules les propositions possèdent la propriété d'informer.

Observez que dans la théorie de Halliday, le foyer se manifeste dans les trois composantes de la grammaire : on pourrait qualifier la syllabe portant l'accent contrastif de "foyer phonologique", le domaine du foyer de "foyer syntaxique", et le matériel sémantique contenu dans le domaine du foyer de "foyer sémantique". La contrepartie du foyer, l'information ancienne n'aurait par contre d'existence qu'au niveau sémantique. Nous reviendrons sur cette dissymétrie.

La grammaire transformationnelle a donné naissance à au moins deux théories concurrentes des phénomènes de foyer : la théorie du foyer comme prédicat supérieur (qui peut dans une certaine mesure être imputée à Lakoff, 1970, et à Postal, 1971, et qui est défendue comme telle par Harries, 1973), et la théorie de l'interprétation du foyer en structure de surface (Chomsky, 1971, et Jackendoff, 1972).

La théorie du foyer comme prédicat supérieur dérive toutes les phrases de (2) d'une structure profonde du genre de (3) :

- (2) (*Qu'est-ce que Jean a avalé ?*)  
 a) *Ce que Jean a avalé, c'est son STYLO.*  
 b) *C'est son STYLO que Jean a avalé.*  
 c) *Jean a avalé son STYLO.*
- (3)  $P_{SN}^{(CE P (JEAN A AVALÉ CE))} S_V^{(ÊTRE SON STYLO)}$

La dérivation de (2)a), b) à partir de (3) semble assez bien supportée (cf. Higgins, 1973 ; Akmajian, 1970). Celle de (2)c) l'est

moins bien. Harris invoque surtout la synonymie de cette phrase avec les deux premières, en particulier le fait qu'elles partageraient un même "foyer" et une même "présupposition". Elle parle indifféremment d'information "ancienne" ou "présupposée", et comme Halliday, elle ramène le matériel sémantique associé au foyer à "l'information nouvelle" de la phrase.

La théorie du foyer comme prédicat supérieur postule que toutes les phrases à foyer sont dérivées de structures profondes du type de (4) :

(4) Tête nominale + Relative ÊTRE PRED

Le sujet contiendrait l'information présupposée, le prédicat, l'information nouvelle, et ÊTRE serait la relation d'identité. Le concept d'information ancienne est donc ramené au concept logique de "présupposition".

Les phrases de (5), versions négatives de celles de (2), auraient (6) pour structure profonde :

(5)a) *Ce que Jean a avalé ce n'est pas son STYLO.*

b) *Ce n'est pas son STYLO que Jean a avalé.*

c) *Jean n'a pas avalé son STYLO.*

(6)  $P^{(NEG, SN(CE_p(JEAN A AVALÉ CE)) SV(ÊTRE SON STYLO))}$

La négation spécifiant que le VP supérieur n'est pas satisfait par le NP sujet, on rend compte du fait que les phrases de (5), y compris (5)c) ne nient pas que Jean ait avalé quelque chose : elles le prennent pour acquis et nient que cette chose soit le stylo de Jean.

Chomsky (1971) reconnaît l'importance des phénomènes de foyer et de présupposition pour une théorie qui vise à comprendre l'organisation du discours. Si l'on peut formaliser la notion de "présupposition" par exemple, on pourra rejeter un couple question/

réponse anormal, comme (7), simplement en spécifiant que question et réponse doivent partager une même présupposition.

- (7) *Does John write POETRY in the garden ?*  
 \**No, BILL writes poetry in the garden.*

Chomsky nous offre une critique radicale de la théorie du foyer comme prédicat supérieur. Il observe d'abord que dans bon nombre de cas le foyer ne peut coïncider avec le prédicat supérieur de la phrase. Il considère des exemples du type de (8) :

- |  |                      |                         |
|--|----------------------|-------------------------|
| (8)a) <i>Was it the ex-convict with a red SHIRT</i>      | } <i>that he was</i> |                         |
| b) <i>Was it the red shirted EX-CONVICT</i>              |                      | } <i>warned to</i>      |
| c) <i>Was it the ex-convict with a shirt that is RED</i> |                      | } <i>look out for ?</i> |

Selon lui ces trois phrases auraient une seule et même structure profonde, celle qui serait immédiatement sous-jacente à (9) :

- (9) *The one that he was warned to look out for was*  
 } *an ex-convict with a red shirt*  
 } *a red shirted ex-convict*  
 } *an ex-convict with a shirt that is red*

Les phrases de (8) auraient donc un même prédicat supérieur en structure profonde ; cependant leurs ensembles respectifs de réponses appropriées sont différents, ce qui montre qu'elles ont des foyers différents. Par exemple (10)a), (10)b) et (10)c) ne sont respectivement des réponses appropriées qu'à (8)a), (8)b) et (8)c).

- (10)a) *No he was warned to look out for the ex-convict with a red TIE.*  
 b) *No he was warned to look out for the red shirted AUTOMOBILE Salesman.*  
 c) *No he was warned to look out for the ex-convict with a shirt that is GREEN.*

Chomsky soutient ensuite que certains faits invalident non seulement la théorie du foyer comme prédicat supérieur, mais plus généralement toute théorie qui prétendrait marquer le foyer en

structure profonde. L'observation clé est la suivante : le constituant focalisé peut ne correspondre à aucun constituant de la structure profonde. Par exemple, lorsque (11b) est une réponse appropriée, (11a) aura pour foyer *certain to win*, qui ne correspond à aucun constituant de la structure profonde (12).

(11a) *Is John certain to WIN ?*

b) *No, he is likely not even to be nominated.*

(12)  $\text{p}(\text{John win})$  *is certain.*

Cet argument s'étend évidemment à plusieurs autres cas. Par exemple, le VP d'une passive peut être focalisé mais il ne correspond à aucun constituant de la structure profonde.

À partir des observations de Chomsky, Jackendoff (1972) développe une théorie de l'interprétation du foyer en structure de surface. Il propose que les règles syntaxiques attachent un marqueur [F] à un noeud quelconque de l'arbre. Ce marqueur n'aura de sens qu'en structure de surface ; à ce niveau il sera interprété par la règle phonologique (13) qui place l'accent contrastif.

(13)  $V \rightarrow [\text{emph stress}] / \left[ \underset{\text{F}}{\text{X}} [\underline{\text{l stress}}] \right]$

Le même marqueur F sera interprété par la règle d'interprétation sémantique *Focus Assignment* à laquelle Jackendoff donne la formulation (14) :

(14) *Focus Assignment*

Dans une phrase P ayant RS comme représentation sémantique déterminée par ailleurs, le matériel sémantique associé aux noeuds de la structure de surface dominés par F est le Foyer de P. On obtient la fonction  $\text{PRESUPP}_P(X)$  en remplaçant le Foyer par une variable appropriée dans RS. La présupposition est alors formée sur le modèle de (a) et l'assertion sur le modèle de (b)

- (a)  $\lambda X \text{ PRESUPP}_p(X)$   $\left\{ \begin{array}{l} \text{forme un ensemble cohérent dans} \\ \text{le discours présent} \\ \text{est présentement en discussion} \end{array} \right.$
- (b)  $\text{FOYER} \in \lambda X \text{ PRESUPP}_p(X)$

Lorsqu'il parle de RS, cette portion de la représentation sémantique déterminée indépendamment de *Focus Assignment*, Jackendoff a sans doute à l'esprit sa "structure fonctionnelle", une transcription en forme fonctionnelle de la structure profonde d'une phrase, qu'effectueraient les règles d'interprétation sémantique (cf. Jackendoff, 1972, chap. 2). La réponse de (15), par exemple, aurait présument (16) pour RS :

- (15) *Poirot surveille-t-il le MAJOR ?*  
*Non, Poirot surveille BORIS.*
- (16) *SURVEILLE (POIROT, BORIS)*

Le constituant dominé par F dans la réponse de (15) étant NP(N(BORIS)), *Focus Assignment* remplace d'abord *BORIS* par une variable dans (16) pour obtenir "PRESUPP<sub>p</sub>(X)", c'est-à-dire (17)

- (17) *SURVEILLE (POIROT, X)*

Sur le modèle de (14)a) on obtiendra la présupposition (18) et sur le modèle de (14)b) l'assertion (19)

- (18)  $\lambda X [\textit{surveille (Poirot, X)}]$   $\left\{ \begin{array}{l} \text{forme un ensemble cohérent} \\ \text{dans le discours présent, etc.} \end{array} \right.$
- (19)  $\text{BORIS} \in \lambda X [\textit{surveille (POIROT, X)}]$

On peut lire (18) ainsi : la classe des X pour lesquels la proposition *SURVEILLE (POIROT, X)* est vraie forme un ensemble cohérent, etc. L'assertion (19) se lit : Boris appartient à la classe des X pour lesquels la proposition *surveille (POIROT, X)* est vraie.

2. Problèmes avec la théorie du foyer de Jackendoff

Sans entrer plus en détail dans cette théorie proposée par Jackendoff nous pouvons déjà soulever d'importantes difficultés auxquelles elle fait face.

1- La dérivation proposée par Jackendoff ne résoud en rien le problème posé par les exemples qui ont amené Chomsky à rejeter les théories qui marqueraient le foyer en structure profonde. Par exemple, rien ne laisse croire que *certain to win* formerait davantage un constituant au niveau de la structure fonctionnelle ((20), éventuellement) qu'au niveau de la structure profonde.

(20) CERTAIN (WIN (JOHN))

Dès lors, comment pourrait-on y remplacer *certain to win* par une variable, et comment pourrait-on former une assertion du type FOYER  $\in \lambda X \text{ PRESUPP}_p(X)$  ?

2- La sémantique proposée par Jackendoff semble incorrecte dans la mesure même où elle s'écarte de la représentation proposée par la théorie du foyer comme prédicat supérieur.

a) On a souvent dit de phrases telles que la réponse de (15) qu'elles présupposaient une phrase comme (21) :

(21) *Poirot surveille quelqu'un.*

(Chomsky et Jackendoff eux-mêmes parlent ainsi). La phrase (21) a clairement la force existentielle de (22) :

(22) *Il existe quelqu'un que Poirot surveille.*

Or (18) ne rend pas compte de cette présupposition d'existence, l'opérateur lambda n'ayant aucune force existentielle.

b) On peut montrer que les phrases à foyer émettent également des présuppositions d'unicité. La réponse de (15) présuppose en fait (23) où X est une variable sur une classe d'individus (ne comprenant éventuellement qu'un seul membre).

(23) *Il existe un et un seul X que Poirot surveille.*

Pour renforcer cette intuition comparez les discours de (24) à ceux de (25).



(24) (*Qu'est-ce qui se passe ?*)

a) *Poirot surveille Boris. Il en surveille beaucoup d'autres aussi.*

b) *Poirot ne surveille pas Boris. Il en surveille beaucoup d'autres.*

(25)a) *\*C'est BORIS que Poirot surveille. Il en surveille beaucoup d'autres aussi.*

b) *\*Ce n'est pas BORIS que Poirot surveille. Il en surveille beaucoup d'autres.*

La présupposition (18) ne rend pas non plus compte de cette présupposition d'unicité.

c) La réponse de (15) implique sémantiquement (26) comme le montre le fait qu'on ne puisse lui substituer (27).

(26) *Poirot ne surveille que Boris.*

(27) (*Poirot surveille-t-il le MAJOR ?*)

*\*Non, il surveille BORIS. Il surveille HANS aussi.*

La représentation de Jackendoff ne fournit pas les moyens d'expliquer ce fait.

La théorie du foyer comme prédicat supérieur, elle, se trouve en mesure de rendre compte très aisément des présuppositions et implications des phrases à foyer. Dans une structure profonde du type (4) la portion "Tête nominale + Relative" constitue une description définie. Or, il est bien connu que lorsqu'une phrase contient une description définie S, cette phrase présuppose qu'il existe un et un seul référent pour S ; il s'agit en fait là du phénomène précis pour lequel Frege a introduit la notion de présupposition. En postulant la structure immédiatement sous-jacente à (28) pour la réponse de (15) on rend automatiquement compte de la présupposition (23).

(28) *Le X que Poirot surveille ÊTRE Boris.*

De plus, ÊTRE étant le prédicat d'identité, l'unicité de la description définie retombe automatiquement sur *Boris*, ce qui rend compte de l'implication (26).

3- Enfin, la théorie de Jackendoff n'arrive pas à établir une relation entre les phénomènes de foyer et ceux de clivage, en particulier à expliquer pourquoi dans les (pseudo-)clivées le foyer est toujours inclus dans le syntagme clivé. Ce qui est pis, c'est que *Focus Assignment* est en fait une sorte de règle de clivage. En effet, dans (19) *Boris* est extrait de la phrase simple qui est en quelque sorte relativisée par l'opérateur lambda. Notez que si on remplace dans (19) l'opérateur lambda par l'opérateur iota et "t" par "=", ces changements étant nécessaires pour décrire correctement les présuppositions et implications de la phrase (la réponse de (15)), on obtient (29)a) qui est une transcription logique directe de la pseudo-clivée (29)b).

(29)a)  $(\lambda X) [\text{surveillance} (\text{FOIROT}, X)] = \text{BORIS}$

· b) *Celui que Poirot surveille c'est BORIS.*

Si l'on veut que *Focus Assignment* opère sur les pseudo-clivées comme (29)b) de la même façon que sur la réponse de (15), les règles de la syntaxe doivent d'abord décliver ce que *Focus Assignment* va cliver. D'où la nécessité d'une analyse des clivées par "extraction". La duplication de règles est flagrante.

### 3. À propos de la notion de foyer sémantique

Les théories examinées jusqu'ici incorporaient dans la représentation sémantique un objet particulier : le foyer sémantique. Mais quelles propriétés justifient l'existence d'un tel objet ?

Le foyer sémantique ne saurait être assimilé à l'information nouvelle de la phrase : dans la réponse de (15) l'information nouvelle n'est pas *Boris* mais une assertion de coréférence entre *Boris* et *le X que Poirot surveille*.

Chomsky a montré que le foyer sémantique ne pouvait pas être assimilé au prédicat supérieur de la phrase. À partir de là, il n'est guère surprenant d'observer que le foyer sémantique ne peut être assimilé au matériel qui constitue la portée de la négation dans les phrases négatives ou interrogatives. La négation ne saurait que porter sur une proposition (ou sur le prédicat d'une proposition si l'on préfère). Dans (29)b'), la négation ne porte pas sur *BORIS* mais sur la proposition que *Boris* et *le X* que *Poirot surveille* sont des expressions coréférentielles.

(29)b') *Celui que Poirot surveille, ce n'est pas BORIS.*

Un peu plus haut nous avons dit que le foyer était la cible d'une implication d'unicité ; cela constituerait une propriété spéciale. Mais en fait, la généralisation est incorrecte. Considérez les discours suivants :

- (30) *Qu'est-il arrivé ?*  
- *Jenner a défié l'athlète soviétique.*
- (31) *Qui Jenner a-t-il défié ?*  
- *Jenner a défié l'athlète SOVIÉTIQUE.*
- (32) *Jenner a-t-il défié l'athlète ALLEMAND ?*  
- *Non Jenner a défié l'athlète SOVIÉTIQUE.*

La réponse de (30) n'a pas de foyer particulier ; elle n'a donc aucune implication d'unicité corrélatrice. La réponse de (31) qui a pour foyer *athlète soviétique* implique (33) et l'implication d'unicité semble donc viser le foyer.

(33) *Jenner n'a défié que l'athlète soviétique.*

Pourtant, la réponse de (32) où le foyer est restreint à *soviétique* implique elle aussi (33) plutôt que d'impliquer (34).

(34) *Jenner a défié l'athlète qui n'est que soviétique.*

Un examen attentif montrera que dans une (pseudo-)clivée, c'est toujours le syntagme clivé entier qui est la cible d'une implication d'unicité. En ce qui concerne les phrases non (pseudo-)clivées, on constatera que l'implication d'unicité vise le syntagme clivé d'une paraphrase (pseudo-)clivée. Dans la paraphrase (pseudo-)clivée d'une phrase P, le syntagme clivé correspond, semble-t-il, au plus petit syntagme clivable de P qui contient le foyer syntaxique. C'est donc la notion de clivage et non celle de foyer sémantique qui détermine les implications d'unicité d'une phrase à foyer.

Chomsky et Jackendoff suggèrent que la présupposition d'une phrase est obtenue en remplaçant le foyer par une variable qui détermine la classe des foyers possibles, des contrastes possibles dans le discours. Le foyer sémantique aurait donc la propriété de déterminer (en tant que membre) une classe de contrastes possibles. Jackendoff représenterait (32) par (35) où X couvre le domaine des nationalités :

(35) SOVIÉTIQUE  $\epsilon$   $\lambda X$  [Jenner a défié l'athlète X]

Premièrement, notez que si *Focus Assignment* est une règle de clivage, Jackendoff lui permet des clivages interdits syntaxiquement (celui d'un adjectif épithète). Deuxièmement, notez que cette façon de faire est justement incorrecte ; intuitivement on remarque que l'assertion de la réponse de (32) concerne les athlètes mais non les nationalités. Cela est confirmé par le fait que (36) est une réponse parfaitement naturelle à la question de (32) :

(36) (Jenner a-t-il défié l'athlète ALLEMAND ?)

Non, il a défié CLAUDE FERRAGNE.

La classe des contrastes possibles est donc une classe d'athlètes, et cette classe n'est donc pas déterminée par le foyer sémantique, mais plutôt par le syntagme clivé, ou encore par le plus petit syntagme clivable qui contient le foyer syntaxique.

Le foyer sémantique ne semble donc jouir d'aucune propriété sémantique spéciale. Par ailleurs, il existe d'excellentes raisons de douter qu'il soit toujours possible d'identifier un tel objet si la notion de foyer sémantique doit avoir un contenu quelconque. Examinons les phrases de (37) :

- (37)a) *Est-ce dans le VASE que vous avez laissé tomber la clé ?*  
 b) *Non, c'est dans le PANIER.*  
 c) *\*Non, c'est dans la VASE.*  
 d) *Non, c'est dans LA vase.*

Alors que (37)b) répond naturellement à (37)a), lorsqu'on veut opposer le sens de "boue" à celui de "récipient", il faut employer (37)d) et non (37)c). La notion de foyer sémantique utilisée par *Focus Assignment* nous conduirait à remplacer la valeur sémantique de l'article défini par une variable pour former la présupposition, ce qui est certainement incorrect.

On pourrait citer de nombreux autres cas où *Focus Assignment* aboutit à une impasse en tentant d'identifier un foyer sémantique. Mais l'argument le plus décisif contre cette démarche nous vient, assez paradoxalement, de Chomsky lui-même. À moins de postuler l'existence de tout un système de transformations sémantiques parallèles aux transformations syntaxiques, système qui serait en mesure de produire des constituants sémantiques dérivés, il est impossible d'identifier un quelconque foyer sémantique dans des exemples comme (38) et (39) :

- (38) *Is John certain to WIN ?*  
 - *No, he is likely not even to be NOMINATED.*
- (39) *Kateri a-t-elle été molestée par le mauvais BLANC ?*  
 - *Non, elle a été sauvée par AIGLE NOIR.*

L'argument clé de Chomsky contre les théories qui marqueraient le foyer dans la structure profonde s'avère en fait un argument clé

contre toute théorie qui prétendrait marquer le foyer ailleurs qu'en structure de surface.

4. Vers une théorie du foyer sans foyer sémantique

Supposez que l'on attribue à la réponse de (15) une représentation sémantique du genre de (40) :

(40) ((X) [*surveille* (*Poirot*, X)] = BORTS)

Il semble alors que la sémantique de la phrase soit correctement décrite par une représentation qui est une transcription directe en calcul des prédicats de la structure profonde (28). Il n'est pas nécessaire de faire intervenir la notion de foyer sémantique. Cependant, pour rendre compte d'exemples comme (8) et (32), il faudra certainement postuler des mécanismes additionnels : une structure profonde comme (41) ne rendrait pas compte du fait que (32) présuppose que Jenner a défié un certain athlète :

(41) *Le X que Jenner a défié être l'athlète soviétique.*

Il semble que l'on pourrait postuler que (32) est plutôt dérivée de (42) :

(42) *L'athlète que Jenner a défié ÊTRE l'athlète soviétique.*

De même on pourrait postuler que (8)a), (8)b) et (8)c) sont respectivement dérivées de (43)a), (43)b), (43)c).

(43)a) *The ex-convict with a red something that he was warned to look out for was the ex-convict with a red shirt.*

b) *The red shirted person that he was warned to look out for was the red shirted ex-convict.*

c) *The ex-convict with a shirt that he was warned to look out for was the ex-convict with a shirt that is red.*

De telles structures profondes ne contiennent aucun foyer sémantique mais la position du foyer syntaxique en semble prédictible. Au cours de la dérivation, des règles réduiraient la tête des pseudo-clivées (42) et (43) sur la base de leur identité avec

le syntagme clivé, assignant un accent contrastif au matériel non identique de ce syntagme clivé, de façon à garantir la récupérabilité de l'effacement. Une dérivation de ce genre semble supportée par la grammaticalité (un peu lourde) des phrases de (42) et (43). De plus on serait alors en mesure de prédire l'anomalie (inexpliquable dans la théorie de Jackendoff) de phrases comme celle de (44) :

- (44) *\*The ex-convict with a red something that he was warned to look out for was a red shirted EX-CONVICT.*

Quoique cette solution ne soit pas nécessairement la bonne, il paraît certain que l'on devra construire une théorie du foyer qui n'incorpore pas de foyer sémantique. Avant même de considérer en détail les problèmes de dérivation, il importe de préciser la nature des représentations sémantiques adéquates pour plusieurs classes de phrases à foyer : comment représenter (38) et (39) ? Comment représenter une phrase à foyer indéfini comme *C'est un tri-cycle qui a causé l'embouteillage*.

En conclusion, les théories du foyer qui relient le foyer phonologique à un foyer sémantique nous paraissent incorrectes : aucune propriété particulière ne supporte l'existence d'un tel objet ; le foyer étant un phénomène de la structure de surface on ne saurait l'inscrire dans la représentation sémantique qu'en modelant celle-ci à l'image de la structure de surface. La théorie de Chomsky et de Jackendoff étant incorrecte, on ne peut la présenter à la défense des règles d'interprétation sémantique en structure de surface. Il est nécessaire d'élaborer une théorie symétrique du foyer, une théorie où les règles de la grammaire établissent une correspondance systématique entre un objet phonologique, l'accent contrastif, et un objet sémantique, la présupposition.

Pierre Isabelle

Université du Québec à Montréal

## BIBLIOGRAPHIE

- AKMAJIAN, A. (1970), "On deriving cleft sentences from pseudo-cleft sentences", *Linguistic Inquiry*, 1(2) : 149-168.
- CHOMSKY, Noam (1971), "Deep structure, surface structure, and semantic interpretation", dans Steinberg et Jakobovits (1971) (voir dernière référence), p. 183-216.
- HALLIDAY, M.A.K. (1967), "Notes on transitivity and theme in english", 2<sup>e</sup> partie, *Journal of Linguistics*, Londres, Cambridge University Press, 3(2) : 199-244.
- HARRIES, Helga (1973), "Contrastive emphasis and cleft sentences", dans *Working Papers on Language Universals*, n<sup>o</sup> 12, p. 85-144.
- HIGGINS, F.R. (1973), *The Pseudo-Cleft Construction in English*, thèse de doctorat inédite, M.I.T.
- JACKENDOFF, Ray S. (1972), *Semantic Interpretation in Generative Grammar*, M.I.T. Press, Cambridge, Mass., "Studies in Linguistic Series".
- LAKOFF, George (1970), *Irregularity in Syntax*, New York, Holt, Rinehart and Winston, "Transatlantic Series in Linguistics".
- POSTAL, P.M. (1971), *Cross-Over Phenomena*, New York, Holt, Rinehart and Winston, "Transatlantic Series in Linguistics".
- STEINBERG, D. et L. JAKOVOBITS (1971), *Semantics : an Interdisciplinary Reader in Philosophy, Linguistics and Psychology*, Londres, Cambridge University Press.